

<http://erquy-pleneuf.catholique.fr/Synode-diocesain-mode-d-emploi.html>



Synode diocésain - mode d'emploi

- Actualités - Synode diocésain -



Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2015

Copyright © Erquy-PléneufParoisses catholiques - Tous droits réservés

Qu'est ce qu'un synode ?

Un synode c'est faire route ensemble, se réunir, franchir le même seuil...avec l'idée de se mettre en mouvement, de cheminer avec d'autres, de se déplacer.

Un synode peut être convoqué par le Pape (ex : synode sur la famille). Il réunit alors des évêques.

Un évêque peut convoquer un synode diocésain lorsqu'il souhaite solliciter l'avis du plus grand nombre afin de donner un nouvel élan à son diocèse.

Le synode diocésain se conjugue à deux niveaux : dans la proximité locale (équipes synodales) et au niveau diocésain avec des Assemblées synodales. Elles votent des propositions d'orientations remises à l'évêque.

Le synode du Diocèse de Saint Brieuc a pour thème « **Choisir l'Espérance** ». **Il débutera le 8 décembre 2015 et se clôturera à la Pentecôte 2017** par un grand rassemblement diocésain et la promulgation d'orientations par Mgr Denis Moutel.

Comment participer ?

- Dès maintenant :
 - découvrir la lettre pastorale de notre évêque, voir [Synode diocésain - lettre pastorale](#)
 - porter ce synode dans notre prière...accueillir l'appel à nous mettre en route, à nous laisser déplacer...demander la disponibilité du coeur...,
 - nous préparer à vivre cet évènement spirituel dans la joie, dans l'écoute des uns et des autres et surtout dans l'écoute de ce que l'Esprit Saint nous suggère par les uns et les autres.
- A partir du 8 décembre en prenant part à une équipe synodale.

Comment constituer une équipe synodale ?

Les équipes peuvent être constituées **dès maintenant**.

Une équipe est composée de 3 à 7 personnes qui se choisissent librement. Ces personnes peuvent être pratiquantes ou pas. L'Église diocésaine donne l'occasion à tous de pouvoir s'exprimer et souhaite entendre les attentes du plus grand nombre...

Une personne qui souhaite participer peut :

- Constituer son équipe et l'inscrire,
- Se signaler auprès d'une paroisse, d'un mouvement ou d'un service qui facilitera la constitution d'équipes.

L'équipe désigne un référent qui l'inscrit auprès du secrétariat général du synode, soit en ligne, soit par courrier postal.

L'équipe travaille à l'aide du carnet de route qui lui sera remis à partir du 8 décembre. Ce livret vous donnera les pistes de réflexion pour la première année du synode. Un autre livret sera distribué pour la deuxième année.

Une équipe synodale se réunit 4 à 5 fois sur deux ans et fait remonter ses réflexions et propositions au secrétariat du synode.

Toutes les remontées serviront pour constituer les documents de travail de l'Assemblée synodale.

A l'intérieur du carnet de route, un parcours spécifique est prévu pour les équipes de jeunes et d'enfants.

Tous les renseignements pratiques seront sur le site à partir du 1er octobre 2015 : Web : www.synodediocese22.fr

Une adresse mail vous permet de dialoguer avec le secrétariat général : courriel synode chez diocese22.fr

Les courriers (quand c'est possible, privilégier les courriels) doivent être adressés à : Secrétariat du synode - Évêché 10 rue Jean Métairie CS44224 22042 Saint Briec cédex 2

Les premières étapes :

- 8 décembre 2015 : cérémonie d'ouverture du synode et publication du carnet de route (outil de travail pour les équipes).
- Fin janvier 2016 : élection des représentants à l'Assemblée synodale.
- 6 mars 2016 : première Assemblée synodale au Sanctuaire Notre-Dame de Toute Aide.
- Entre décembre 2015 et fin août 2016 : travail en équipes synodales et remontées des propositions.
- En septembre 2016 : une journée de marche avec Mgr Denis Moutel dans chaque zone du diocèse, suivie en soirée d'un forum des équipes synodales de la zone pour préparer l'Assemblée synodale de novembre.

Et ensuite

- 26-27 novembre 2016 : deuxième Assemblée synodale à Tréguier.
- Entre novembre 2016 et mars 2017 : travail en équipes synodales.
- 1er et 2 avril 2017 : troisième Assemblée synodale à Langueux.
- 4 juin 2017 : grand rassemblement diocésain de clôture et promulgation des orientations données au diocèse par Monseigneur Denis Moutel.

Bonne route... Ensemble, choisissons l'Espérance

Régine Chardonnet Secrétaire générale du synode